



JONS

notre village - notre esprit

www.mairie-jons.fr



— magazine d'information municipale 2021 —

EDITO



Chère Jonsoise, cher Jonsois,

Rien ne laissait présager qu'une pandémie aussi importante viendrait perturber notre quotidien aussi longtemps.

Comme vous tous, nous avons dû gérer des contraintes de tous ordres et fait notre maximum pour que vous ne soyez pas trop impactés, au niveau des services municipaux, par les mesures restrictives imposées par le gouvernement. Beaucoup d'entre vous ont été respectueux des consignes de sécurité, indulgents sur le manque d'informations qui nous arrivaient au compte-goutte de la part des services de l'État. Malgré tout, nous avons continué à faire avancer nos investissements : la salle polyvalente est aujourd'hui terminée pour le bonheur de nos écoliers et de nos associations, bien perturbées elles aussi.

Le parking de la salle de sport et la voirie qui en découle sont en travaux, ce qui permettra une nouvelle desserte de notre groupe scolaire. Nous avons hâte de vous présenter ces belles réalisations, que nous espérons pouvoir inaugurer au printemps prochain, si la situation sanitaire le permet. Jons prend également une nouvelle dimension plus moderne et dynamique grâce à l'installation de nouveaux artisans et du pôle médical dont les travaux devraient être achevés d'ici la fin du premier trimestre 2022. Il nous faut les remercier d'avoir choisi notre commune pour installer leur activité.

D'autres projets ont été lancés, avec entre autres la création d'une zone «sanitaires» à l'école maternelle plus adaptée à nos petits bambins, la rénovation de notre vieille mairie, l'étude de la zone d'activité des trois Jons, etc...

Tous ces projets vous seront expliqués et commentés lors d'une réunion publique si ce diable de covid veut bien nous laisser vivre enfin !

Pour finir, une pensée très émue pour les personnes qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée. Notre village fut très affecté par ces disparitions. Des personnes très appréciées qui nous font réaliser combien nous sommes fragiles et que la tolérance et la fraternité restent primordiales dans notre vie courante. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022, avec l'espérance de voir enfin la fin de cette pandémie, propice aux grandes retrouvailles !

Claude VILLARD
maire de Jons



SOMMAIRE

Edito du maire	02
Informations municipales	04
Etat civil	13
La lutte contre les nuisibles	14
Grands projets communaux	16
Autour des écoles	18
Jons autrefois	22
Associations communales	26



Directeur de la publication
Claude VILLARD

Textes & Photos
Mairie de Jons
Adobe Stock

Conception & Réalisation
Studio Pertinence (01)
www.studiopertinence.com

Imprimé sur papier certifié PEFC
par un imprimeur labellisé Imprim'Vert.

Bien préparer les échéances électorales

En 2022, les électeurs de la commune devront se rendre aux urnes pour élire le nouveau Président de la République ainsi que les députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Quatre modalités s'offrent à vous :

- par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr,
- personnellement en vous rendant en mairie avec les pièces exigées,
- par un tiers délégué mandaté en mairie avec les pièces exigées,
- par courrier, en joignant le formulaire Cerfa numéro 12669*02 et les pièces exigées.

Pièces à fournir : pièce d'identité (carte d'identité, passeport) ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les dates limites d'inscription :

- pour l'élection présidentielle, l'inscription est possible jusqu'au **4 mars 2022**,
- pour les élections législatives, l'inscription est possible jusqu'au **6 mai 2022**.

Certaines personnes sont inscrites d'office :

- les jeunes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) sous réserve qu'ils aient effectué leur recensement militaire,
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité),
- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.



COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Grâce à la loi «Engagement et proximité», il est désormais possible de confier sa procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune afin de faciliter l'exercice du droit de vote des personnes isolées, qui ne connaissent personne dans leur commune de résidence (procuration déterritorialisée).

Par contre, un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations, et 1 seule d'entre elles peut être établie en France. Par exemple, il peut avoir :

- soit 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger,
- soit 2 procurations établies à l'étranger.

L'établissement d'une procuration se déroule en **4 étapes** :

1/ Préparer votre demande :

- récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

2/ Vous devez compléter formuler votre demande :

- via la télé-procédures Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr,
- via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration.

Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée (gendarmerie ou commissariat de police). Le formulaire Cerfa 14952*03 téléchargeable en ligne.

ÉTABLIR UNE PROCURATION EN 4 ÉTAPES



Les cartes électorales changent de format

En 2022, vous allez recevoir une nouvelle carte électorale que vous soyez anciennement ou nouvellement inscrit sur les listes électorales. Cette nouvelle carte vous sera adressée d'ici la fin du mois de mars 2022. **Elle comporte trois nouveautés.**



1 QR CODE

permettant d'accéder au site internet «élections» comprenant toutes les informations sur les prochaines élections

2 NUMÉRO D'ORDRE

C'est le numéro de l'électeur au sein du ou des bureaux de vote de la commune (il change à chaque refonte de carte électorale).

3 NNE

Le numéro national d'électeur est le numéro unique, propre à chaque électeur au sein du répertoire national unique. Ce numéro est permanent.

Comment sont instruites les demandes d'autorisations de travaux ?

Toutes les demandes sont à déposer en Mairie. Les autorisations sont toutes délivrées par le Maire mais certaines sont instruites par le service ADS (Autorisation Droit des Sols) de la Communauté de Communes (permis de construire, de démolir, permis d'aménager, déclaration valant division, certificat d'urbanisme opérationnel...) et d'autres par le service urbanisme de la Mairie (déclaration préalable, certificats d'urbanisme d'information...).

QUI FAIT QUOI ?

SERVICE ADS CCEL

- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Déclaration préalable valant division
- Certificats d'urbanisme opérationnels (CUb)

Permanences téléphoniques et physiques (rendez-vous préalable conseillé) :

tous les lundis, jeudis et vendredi de 9h à 11h,
04 72 79 05 30
CCEL - Aéroport de Saint Exupéry - 40 rue de Norvège
69125 Colombier Saugnieu

SERVICE URBANISME COMMUNE

- Déclaration préalable (piscine, clôture, modification de façade, construction < 20 m², extension < 40 m² en zone U...)
- Certificat d'urbanisme informatif (CUa)
- Déclaration de conformité (DAACT)
- Certificat de numérotation
- Déclaration d'intention d'aliéner

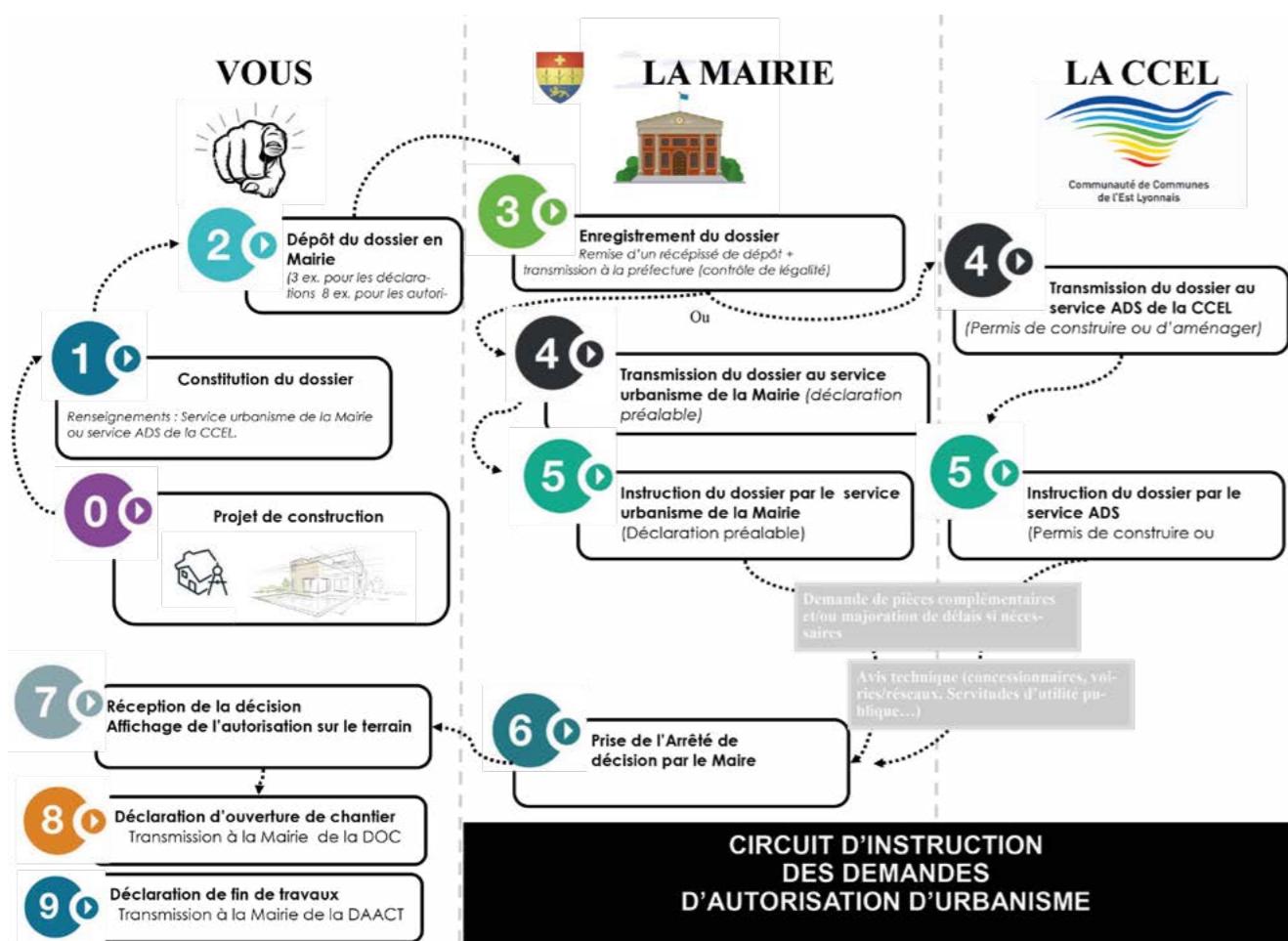
Permanences téléphoniques et physiques :

tous les lundis de 14h à 19h (17h30 durant les vacances scolaires)

Sans rendez-vous : les vendredis après-midi

Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie :

04 78 31 21 35



Jons, un territoire sous pression !

Depuis quelques années, Jons subit de plein fouet les effets de la Métropolisation et de l'étalement urbain. Suite à la réforme du code de l'urbanisme supprimant les Coefficients d'occupation des sols (COS) au sein des Plan locaux d'urbanisme (PLU), la commune s'est retrouvée désarmée face aux projets de divisions foncières déposés en Mairie.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document communal qui fixe les droits à construire de chaque parcelle du territoire. Le PLU de la commune de Jons a été révisé et est entré en vigueur le 23 octobre 2020.

Du fait du plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport Saint-Exupéry qui limite la constructibilité en zone C du PEBC, la construction de logements nouveaux se concentre sur les secteurs périphériques de la Commune, notamment à Bianne. Le nouveau PLU tente ainsi de ralentir les constructions de manière à permettre une meilleure gestion des équipements publics, notamment l'école.

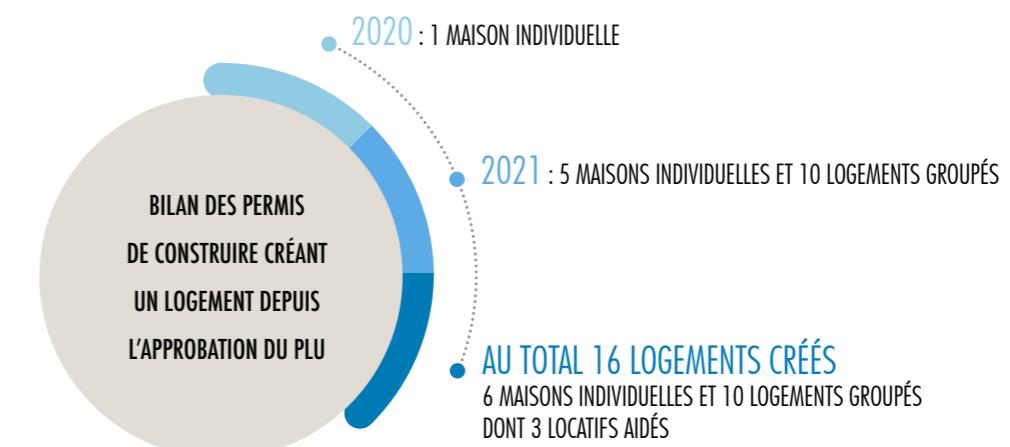
La mise en place d'un coefficient d'emprise au sol (CES) et d'un coefficient de pleine terre de 50% ; la mise en place, sur certains secteurs, d'une bande d'im-

plantation limitant les divisions foncières, sont autant d'outils mis en œuvre dans le nouveau règlement pour lutter contre la densification. Par ailleurs, chaque nouveau logement devra prévoir un nombre de stationnements adéquats pour éviter la saturation des parkings publics. Ainsi, le nouveau PLU a été élaboré avec un prévisionnel de 10 logements par an à partir de son entrée en vigueur soit 120 logements nouveaux à l'horizon 2030.

L'objectif poursuivi par le nouveau PLU est également de diversifier l'offre de logement en cherchant l'augmentation du parc locatif, notamment du locatif aidé afin d'encourager les jeunes à rester sur la commune. Par ailleurs, des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) ont été définies avec un calendrier d'ouverture à la constructibilité échelonné dans le temps de manière à gérer l'arrivée de nouvelle population. Enfin, une convention opérationnelle a été conclue avec l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhodanien) pour permettre à la commune de maîtriser l'urbanisation du secteur Nord des Bouchetières.

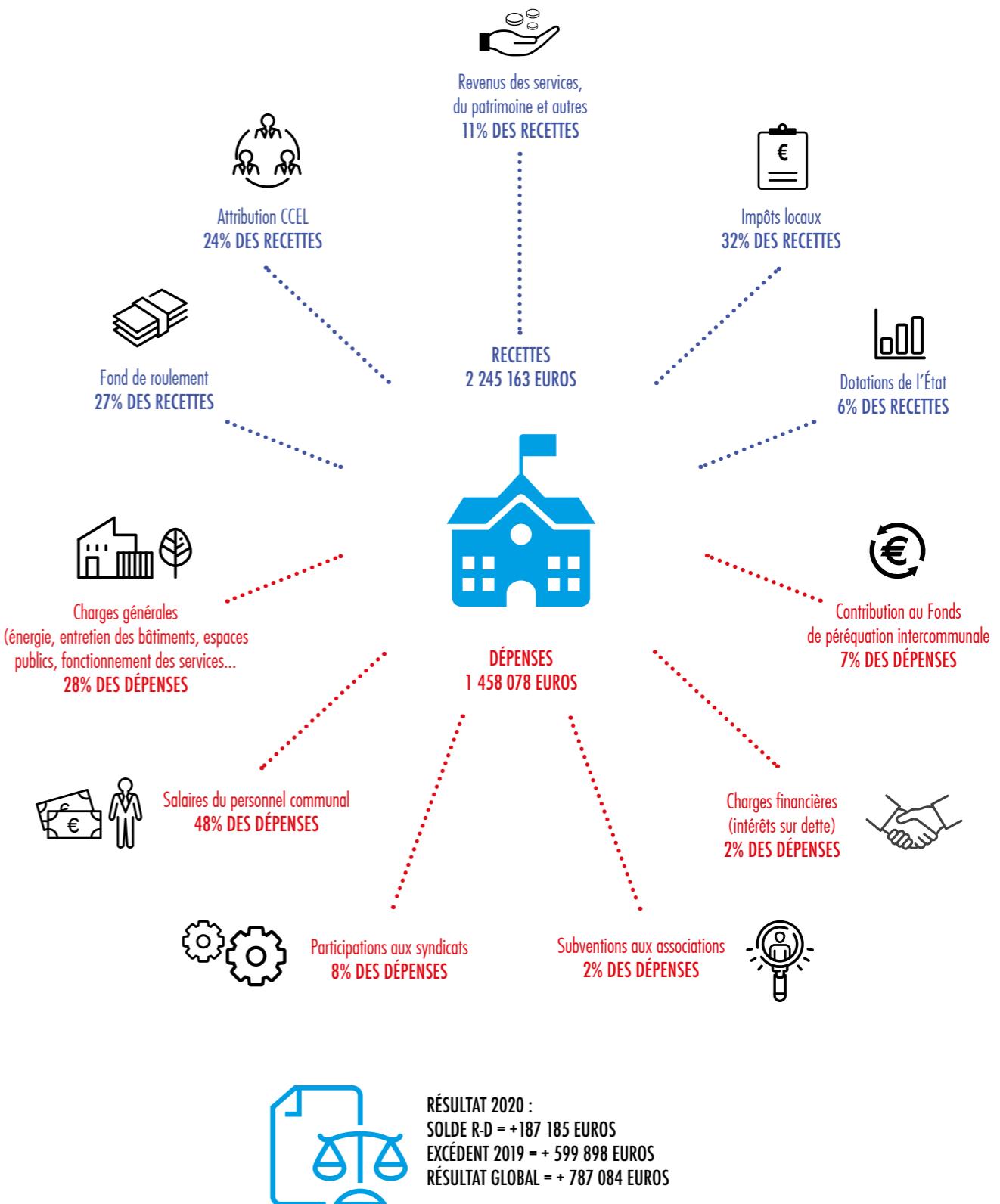
Le nouveau PLU poursuit ainsi l'objectif de maintenir un développement harmonieux de notre village, tout en assurant le renouvellement de la population.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	BILAN
Maison individuelle	2	3	4	9	9	5	5	7	3	4	2	3	2	13	1	72
En collectif							5			5		14				24
En groupé						4	9			2	3	4	15	29		66
TOTAL	2	3	4	9	18	14	5	7	10	7	20	18	31	13	1	162
donc locatif aidé							9			5		7				14





FINANCES COMMUNALES



La hausse de la taxe foncière malgré des taux inchangés pour la commune

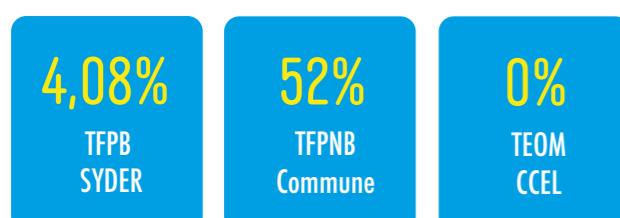
Les taux d'imposition de la commune n'ont pas évolué, après avoir été baissés par deux fois en 2012 et 2013. Pourtant, la taxe foncière des Jonsois a sensiblement augmenté en 2021.

DEUX RAISONS EXPLIQUENT CETTE HAUSSE

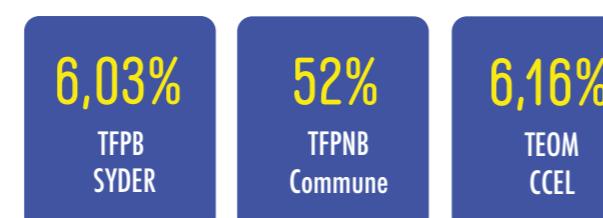
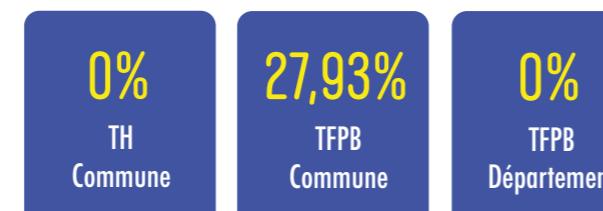
1. L'instauration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) mettant fin à l'exception fiscale de notre territoire en la matière.
2. La suppression de la taxe d'habitation au 1er janvier 2021 pour 80% des ménages qui reporte la fiscalité des syndicats à fiscalités propres (SYDER, Le Verger) sur les contribuables de la taxe foncière.

À noter également que la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) affectée jusqu'alors aux Départements est reportée sur les communes afin de compenser en partie la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le taux global d'imposition à la TFPB ne change pas pour le contribuable (soit 11,03% pour l'ancienne part départementale + 16,90% pour la part communale.)

SITUATION EN 2020



SITUATION EN 2021



QUESTIONNAIRE AGENDA 2030

5 thématiques pour l'avenir de JONS

Le développement durable est «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Face aux défis climatiques et aux crises économiques et sociales, le développement durable constitue une véritable nécessité pour un développement humain tenant compte des 3 piliers : économique (améliorer la viabilité économique), social (améliorer l'équité sociale et lutter contre l'exclusion) et écologique (maintenir l'intégrité de l'environnement et un monde vivable).

L'Agenda 2030 est un engagement communal dans la voie du développement durable. C'est un programme d'actions pour 2030 qui :

- s'appuie sur les actions concrètes des collectivités locales,
- est mené avec la participation de tous les habitants et acteurs du territoire,
- implique des actions dans tous les domaines : santé, logement, déplacements, déchets, espaces naturels, économie, solidarité, sport et culture...

Dans un premier temps, il s'agit de dresser un état des lieux du territoire et d'appréhender le ressenti des habitants sur 5 finalités du développement durable :

- L'épanouissement de tous,
- La cohésion sociale et la solidarité entre tous,

- La lutte contre le changement climatique et le défi énergétique,
- La préservation de la biodiversité, des milieux fragiles et des ressources naturelles,
- La consommation et la production responsables.

C'est aussi une démarche participative visant à engager les élus, les agents, les habitants et l'ensemble des parties prenantes du territoire dans la construction de ce plan d'actions.

Ce questionnaire est distribué, afin de connaître l'avis des habitants et leurs pratiques quotidiennes. Il s'agit également d'identifier les besoins et les attentes en matière de développement durable. Nous vous remercions pour cette participation et nous comptons sur votre mobilisation tout au long de la démarche engagée.

CETTE ENQUÊTE EST ANONYME

2 moyens pour répondre au questionnaire

En flashant le QR Code



En remplissant
le formulaire en ligne :

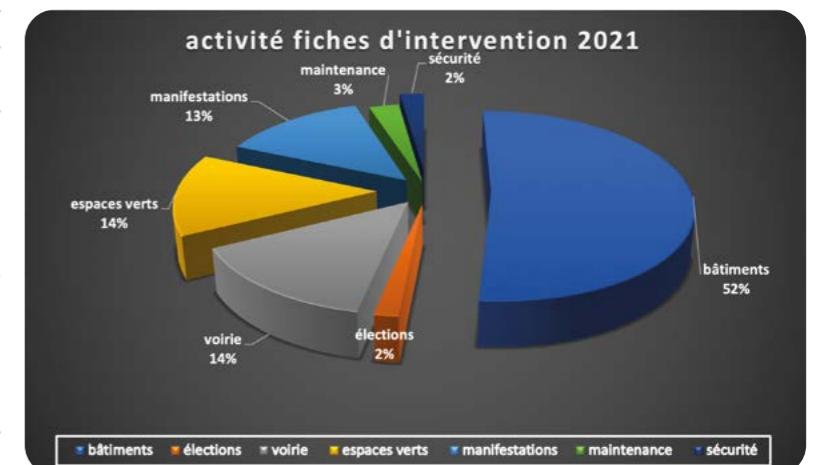
<https://forms.office.com/r/T0EKhemQ1Qs>

Le rapport d'activité des services techniques

L'équipe des services techniques de notre commune doit gérer les demandes d'interventions sur la voirie, les bâtiments, les manifestations etc... Et ce en plus du travail d'entretien journalier. Afin que chacun puisse se rendre compte de ce que cela représente, rien de mieux qu'un petit camembert !

Changement d'ampoule, fuite d'eau et autres pannes en tout genre sont réparées par notre service technique. Il faut bien sûr rajouter le déneigement. Pour garder l'accessibilité de nos routes, les services techniques travaillent en «astreinte neige» du 1^{er} décembre au 28 (ou 29) février.

Un exemple : les interventions sur l'école Louis PERGAUD au 10 décembre 2021 représentent 30.5% du nombre totales d'interventions effectuées par les services techniques cette année.



357 INTERRVENTIONS EN 2021



La nouvelle balayeuse au service des habitants de la commune

Très attendue, nous avons reçu le 7 septembre 2021 notre balayeuse flambant neuve !

Depuis son arrivée, elle assure la propreté de nos rues tous les jours. Pendant les plusieurs mois où nous sommes restés sans balayeuse, je tiens à souligner que l'équipe des services techniques a effectué le travail de nettoyage malgré tout, leur travail n'étant pas facilité par un été à la fois ensoleillé et pluvieux, favorisant la poussée des herbes sauvages.

je profite de notre bulletin municipal pour vous rappeler qu'il revient à chacun d'effectuer la taille des haies et l'élagage des arbres qui empiètent sur le domaine public. Nous continuons également la restructuration des massifs avec de plus en plus de fleurs «vivaces» et qui nécessitent moins d'arrosage.

Comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, une haie d'arbres et d'arbustes a été plantée sur notre aire de camping-car.

Le programme de taille et d'élagage entamé l'année passée par la commune se poursuit. À ce propos,



Ghyslaine MONIN
adjoint au maire

ANIMAUX DOMESTIQUES

12

chats et chatons partis à la SPA

12

stérilisations effectuées

3

prise en charge des chats
décédés par accident

Pour l'année 2021, la mairie a œuvré pour le bien-être de nos (vos) compagnons à quatre pattes. Nombreux animaux, trouvés errants sur la commune et rendus à leurs propriétaires. Tout ceci a un coût pour la mairie et la SPA avec qui nous avons un partenariat et c'est de tout cœur que nous continuerons nos actions.

Mais, nous demandons surtout aux propriétaires de chats de bien vouloir stériliser leurs animaux, comme la loi l'exige. La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité... Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.

SANS OUBLIER :

Nous vous recommandons fortement de tenir vos chiens en laisse lors des promenades dans la commune, afin d'éviter tout incident ou accident.

Annette MONIN
adjointe au maire

ASSOCIATION ACL PROTECTION ANIMALE

Présidente : Mme Christiane VILLARD

Secrétaire : Luc DEGENÈVE

Trésorière : Annette MONIN

06 16 45 64 45
route de Lyon - 69330 JONS

* * *

Cette association permet d'intervenir financièrement auprès des vétérinaires pour les animaux trouvés, accidentés ou malades, sur la commune. La cotisation pour adhérer est de 20 euros pour l'année.



PENDANT L'HIVER, IL SE PEUT QU'IL NEIGE...
Petit rappel citoyen : la loi stipule que chacun déneige le trottoir devant son habitation, ou le traite contre le verglas ; ainsi la circulation des piétons est facilitée, et le risque d'accident et de fâcheuses conséquences limité. Pensez-y ! Vous vous protégez des chutes et protégez les autres.

Infos Tri

A la mairie, disponibles aux heures d'ouverture,
vous trouverez des conteneurs pour collecter :

- piles usagées,
- déchets de soins,
- bouchons en plastique,
- bouchons en liège,
- cartouches d'encre usagées et téléphones portables hors d'usage...

Collecte des bacs jaunes le mercredi des semaines paires.
Merci de sortir le bac la veille au soir, et de le rentrer
après le passage du camion.

Pour toutes infos sur les déchets et bacs : www.smnd.fr

Centre Communal d'Action Sociale

L'équipe du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de votre commune est à votre écoute pour les différents problèmes que vous pouvez rencontrer. Le CCAS gère aussi les logements à loyer modéré et peut vous aider à mettre en place des dossiers, ADPA, logements demande d'aide pour travaux (Solih).

Nous sommes là pour vous !

RDV urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, les rendez-vous urbanisme se feront uniquement sur rendez vous le vendredi après-midi, voire à 18h en semaine si le vendredi ce n'est pas possible.

Philippe HAMY
adjoint au maire

26 DÉCÈS

Jean Claude CHATREFOU, 10 janvier 2021
Edouard MOREL, 14 janvier 2021
William ALTER, 26 février 2021
Jean ROCHE, 16 mars 2021
Monique PEROTIN, 3 avril 2021
Josette PARAGOT, 10 mai 2021
Lucienne PANIS, 25 mai 2021
Marcelle BLANCHARD, 31 mai 2021
Michel MALAVIEILLE, 27 juin 2021
Sylvia GONZALEZ, 3 juillet 2021
Jean ALLEON, 30 juillet 2021
Régis ROUSSET, 13 août 2021
Michel SOUSSAN, 10 août 2021
Jean FARINA, 20 août 2021
Odette DIAZ, 23 août 2021
Albert MAROLA, 22 septembre 2021
Fabien PAGES, 26 septembre 2021
Paulette DORNIER, 3 octobre 2021
Georges DUPRE, 6 octobre 2021
Aurélie LAJARA, 29 octobre 2021
Michelle VILLON, 29 octobre 2021
Gaston ROCHE, 25 novembre 2021
Aveline BATTELLO, 26 novembre 2021
Jeanine DELARBRE, 28 novembre 2021
Pierre PERGE, 4 décembre 2021
Monique HETTIER, 5 décembre 2021

18 NAISSANCES

Ambre NEFOUSSI, 3 janvier 2021
Capucine VAN DONGEN, 13 janvier 2021
Giuliana ANTIMI ROSIER, 27 janvier 2021
Éden CLAIRET, 23 février 2021
Marius JOUAN, 15 mars 2021
Elise ESTEVENS, 26 mars 2021
Emma GALERNE, 22 avril 2021
Enaëlle BOUREZ, 10 mai 2021
Léana PREVOST BOISSIERE, 30 mai 2021
Eva BURETTE, 11 juin 2021
Alessia SANIAL, 27 juin 2021
Sandro CORDARO, 1^{er} juillet 2021
Melyssa MAURIN, 8 septembre 2021
Sirio LOMBARDO, 21 septembre 2021
Isaura DIAS 22 septembre 2021
Logan OLIVA, 9 octobre 2021
Capucine CLAVEL, 12 octobre 2021
Matthéo BERTHELIER, 19 octobre 2021

7 MARIAGES

Grégory DUSSAUX et Christelle MOUGIN, 27 février 2021
Alexandre ROUX et Carine GIAI-PRON, 5 juin 2021
Gatien BOUREZ et Lysiane LORIOL, 31 juillet 2021
Julien CHERRIER et Jennifer ECKL, 14 août 2021
Zakariya BOUSSAÏD et Inès MAMOURI, 4 septembre 2021
Christophe KLUTHAUSEN et Béatrice TROMPILLE, 9 octobre 2021
Mickaël ESTEVENS et Floriane GIL, 13 novembre 2021

STOP AUX NUISIBLES !

LUTTONS TOUS ENSEMBLE
CONTRE L'AMBROISIE, LE FRELON ASIATIQUE
ET LE MOUSTIQUE TIGRE...



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 1** TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALÉMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALÉMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE

PLATEFORME INTERACTIVE SIGNALÉMENT AMBROISIE

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à SIGNALÉMENT-AMBROISIE :

www.signalement-ambroisie.fr  

COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les froisse dans la main

Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALÉMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambroisie.info





LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC LARGE BANDE ORANGE
EXTREMITE DES PATTES JAUNE
THORAX NOIR
TÊTE NOIRE

NID PRIMAIRE
NID SECONDAIRE

SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.freolonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

MOUSTIQUE TIGRE

FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE



COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.

1 MATERIELS DE JARDIN, JOUETS,... Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...

2 DÉCHETS Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.

3 SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,... Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).

4 PISCINES - BASSINS Entreteignez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.

5 GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.

6 RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE !

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.



LES CARRÉS DU GOLF

inauguration officielle

Le 12 décembre 2021, Monsieur le Maire inaugurait en présence des élus et des habitants du quartier de Bianne, les 29 logements des Carrés du Golf, dont 7 en locatif aidé, ainsi que la nouvelle voirie dénommée «chemin François Jonchet», en hommage au soldat Jonsois, mort pour la France durant la guerre 14-18.

Dans son discours, Monsieur le Maire a remercié le promoteur «Les Carrés de l'Habitat» qui se sont montrés coopératifs en accédant à toutes les exigences de la municipalité :

- La cession gratuite à la commune d'un terrain pour l'élargissement du chemin de Chantenoy,
- La rétrocession gratuite à la commune de la voirie, des stationnements et de l'espace vert à l'entrée du lotissement pour qu'ils profitent à tous les habitants du quartier,
- La réalisation de 7 logements en locatif aidé (soit 20% du programme) pour répondre aux nombreuses demandes de la population, notamment des Jonsois.
- La mise en place, à titre expérimental, de conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif.

Le Maire a ensuite rappelé que le tènement faisait partie de l'histoire de Jons puisqu'il s'agissait d'un vieux corps de ferme appartenant à l'une des plus anciennes familles du village. Le bâtiment tombait en ruine et ne pouvait être conservé. Seul le vieux puits a pu être sauvagardé à l'entrée du lotissement. Il a enfin souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, en espérant qu'ils apprécieront la vie du village.



TRAVAUX EN COURS

au parking de la salle multiactivités

Voici quelques photos des travaux du parking de la salle multi activités et de la nouvelle voie d'accès. Les travaux sont financés par l'enveloppe voirie de la CCEL.



Ecole communale, nouvelle équipe et nouvelles ambitions



L'équipe et les effectifs
(de gauche à droite et de haut en bas) :

Kelly BILGER (CM1): 23 élèves
Cécile LUSERGA (MS): 25 élèves
Christophe RIONDET (PS): 22 élèves
Mylène ECHE (CE2): décharge de direction
Marylaure BOUDET (CM2): 21 élèves
Nelly GUILLEN (GS): 29 élèves
Céline JACQUES (CE2 et directrice): 26 élèves
Nathalie LYAUDET-DEVARD (CP): 25 élèves
Elodie VAZ (CE1): 20 élèves

Mot de Céline JACQUES, nouvelle directrice de l'école :

«C'EST UN GRAND PLAISIR POUR MOI D'ASSURER CETTE NOUVELLE FONCTION AU SEIN DE NOTRE ÉCOLE. ACCOMPAGNÉE D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE, NOUS AURONS À COEUR DE FAIRE PROGRESSER ET D'ENSEIGNER LE PLAISIR D'APPRENDRE À TOUTS NOS ÉLÈVES»



Sou des écoles, 14 bénévoles au service du bien-être de nos enfants



Sou Des Ecoles Jons [f](https://www.facebook.com/sou.ecoles.jons) sou.ecoles.jons@gmail.com [souecolesjons](https://www.instagram.com/souecolesjons)

L'association du sou des écoles de Jons (composée de 6 membres présents au bureau dont 5 nouveaux, et de 14 membres actifs bénévoles) a pour but de financer des activités pour les enfants et ce, grâce à l'organisation de manifestations tout au long de l'année. Les bénéfices récoltés permettent de financer des sorties scolaires, la fête de Noël de l'école Louis Pergaud, mais également d'organiser la kermesse et d'aider à financer divers équipements pour les classes.

À peine un nouveau bureau élu, nous avons débuté les manifestations :

- le café / croissant du 11 novembre lors de la cérémonie de l'Armistice,
- en parallèle, une vente de chocolats de Noël,
- un concours de dessin des élèves de l'école de Jons, pour tenter de gagner 20 euros en bon d'achats de jouets (3 gagnants),
- une vente de crêpes à l'école Louis Pergaud, le vendredi 17 décembre 2021,
- à l'approche de Noël, une vente de sapins du 1^{er} au 24 décembre 2021 de 9h à 18h avec un changement de prestataire : au jardin de saisons, 3 route Nationale à Pusignan.

Le sou des écoles, c'est aussi de la solidarité. C'est pourquoi nous avons organisé une collecte de boîtes de Noël solidaire à destination des sans abris.

Pour les manifestations et activités du sou des écoles de Jons à compter de janvier 2022, un programme sera établi puis distribué aux parents d'élèves et mis en ligne sur nos réseaux sociaux.

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux et à nous contacter pour toute demande et idées à partager.

Pour terminer nous tenons à remercier les parents, les membres actifs, la mairie et l'équipe enseignante, sans qui le sou des écoles ne pourrait évoluer.



5 MANIFESTATIONS ORGANISÉES EN 2021 AU PROFIT DES ENFANTS

14 MEMBRES ACTIFS BÉNÉVOLES QUI PERMETTENT LA MISE EN PLACE DE CES ACTIONS

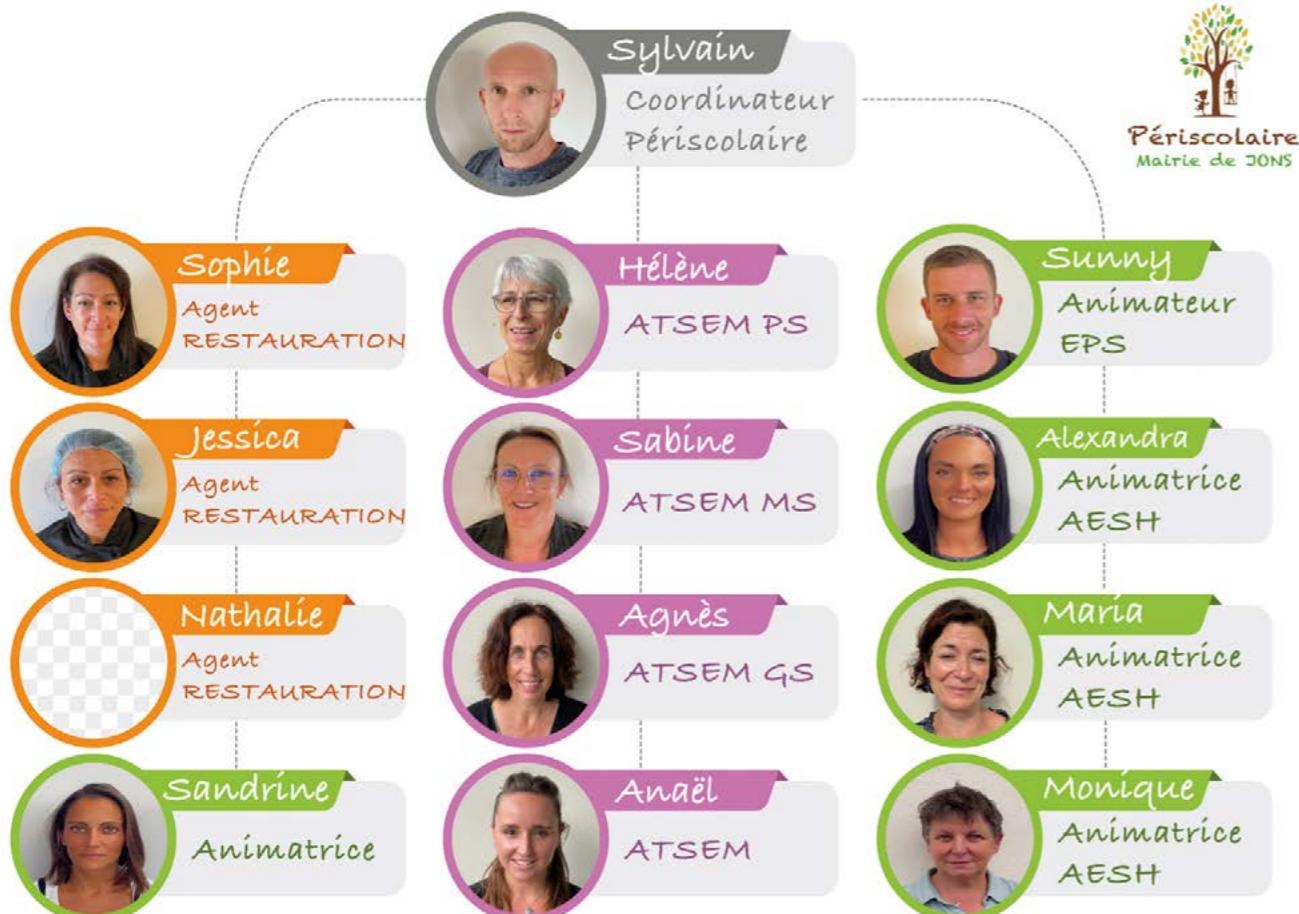
L'accueil périscolaire, ses effectifs et ses projets 2022

EFFECTIFS

- Garderie du matin :
en moyenne 25 enfants dont 15 élémentaires et 10 maternelles
- Cantine :
en moyenne 150 enfants dont 100 élémentaires et 50 maternelles
- Garderie du soir :
en moyenne 70 enfants dont 50 élémentaires et 20 maternelles
- Accueil de loisirs du mercredi :
30 enfants dont 15 qui basculent à Pusignan l'après-midi

PROJETS

- La grande nouveauté cette année, la création des «ateliers» avec une fréquentation d'environ 12 enfants en étude surveillée deux fois par semaine et 16 enfants en moyenne dans les ateliers d'animation dont certains sont complets. C'est une belle réussite et il y en a eu pour tous les goûts avec du basket, de la danse, du théâtre et du badminton.



- La cantine est rythmée par les semaines à thème. Nous avons réalisé Halloween avec une décoration très sympa et une semaine mexicaine.

- D'autres semaines à thème sont prévues avec le repas de Noël le 16 décembre, la galette des rois le 6 janvier, la chandeleur le 4 février et le nouvel an chinois le 1er février.

- En ce qui concerne l'accueil de loisirs, une première sortie a eu lieu à Max Aventure, une sortie à la patinoire a dû être annulée, les prochaines sorties auront lieu certainement à la ferme de Briska (visite d'une ferme pédagogique) et à Fraise aux Champs (cueillette et découverte de la production de fruits et légumes).

- Le projet vélo reviendra comme l'année passée avec les beaux jours.



Les cabanes à insectes en collaboration avec l'école

Au cours de l'année 2020-2021 la commission environnement a sollicité l'école et Mr Stéphane GOMEZ du service technique de Jons dans un projet de cabanes à insectes. M. GOMEZ a eu la gentillesse de proposer ses services auprès des élèves de l'école Louis Pergaud pour leur construction.

chages). Comme les enfants de l'école, laissez libre cours à votre créativité et créez les vôtres pour embellir vos espaces verts...

COMMENT ET OÙ INSTALLER UNE MAISON À INSECTES ?

Deux solutions : vous pouvez acheter une maison à insectes toute prête en jardinerie ou la fabriquer vous-même. Cette deuxième solution reste la plus gratifiante.



Aujourd'hui ce n'est pas moins de 4 cabanes disséminées à travers les espaces de l'école que les enfants peuvent observer.

QU'EST-CE QU'UNE MAISON À INSECTES ?

La maison à insectes, c'est un petit abri en bois composé de plusieurs compartiments. Vers la fin du printemps les enfants ont été sollicités afin de récolter branchages, pommes de pins, mousse, écorces afin de garnir les futures cabanes, et les remplir de matériaux naturels comme de la paille, des tiges de bambou.

Son objectif ? Favoriser la biodiversité locale en attirant les insectes bénéfiques pour les jardins. C'est aussi un très bon moyen d'avoir une meilleure pollinisation et de lutter efficacement contre les parasites.

Les hôtels à insectes sont de véritables aménagements que vous pouvez également créer chez vous et qui permettent aux insectes utiles du jardin (les insectes auxiliaires et pollinisateurs) de passer l'hiver ou de pondre en été. Ces insectes y trouvent déjà un habitat naturel (pierres, bois morts, troncs ou écorces et bran-



Nathalie BOUTILLIER
élue à la commission environnement

DATES MARQUANTES

les rapports du bureau des affaires communales

1831 - 1838
construction d'une sacristie

1838 - 1909
coupe de bois et affouage
(affouage = droit de prendre du bois dans la forêt)

1843 - 1933
réparations de l'église

1850
baïl du presbytère

1879 - 1882
construction d'une école mixte

1879
poids public (détruit en 1937)

1885
acquisition d'une horloge

1886
construction d'une citerne,
d'un abreuvoir et lavoir au Rigolet

1889 - 1891
construction du nouveau cimetière

1890 et 1894
renouvellement du baïl du presbytère

1893
établissement d'un bac à traîle sur le Rhône

1895
établissement d'une dérivation éclusée de Jonage
dans la commune de Jons

1896
croix du cimetière

1898
construction d'un puits avec pompe pour abreuvoir
et lavoir



1905
adjonction d'un service de télégraphe

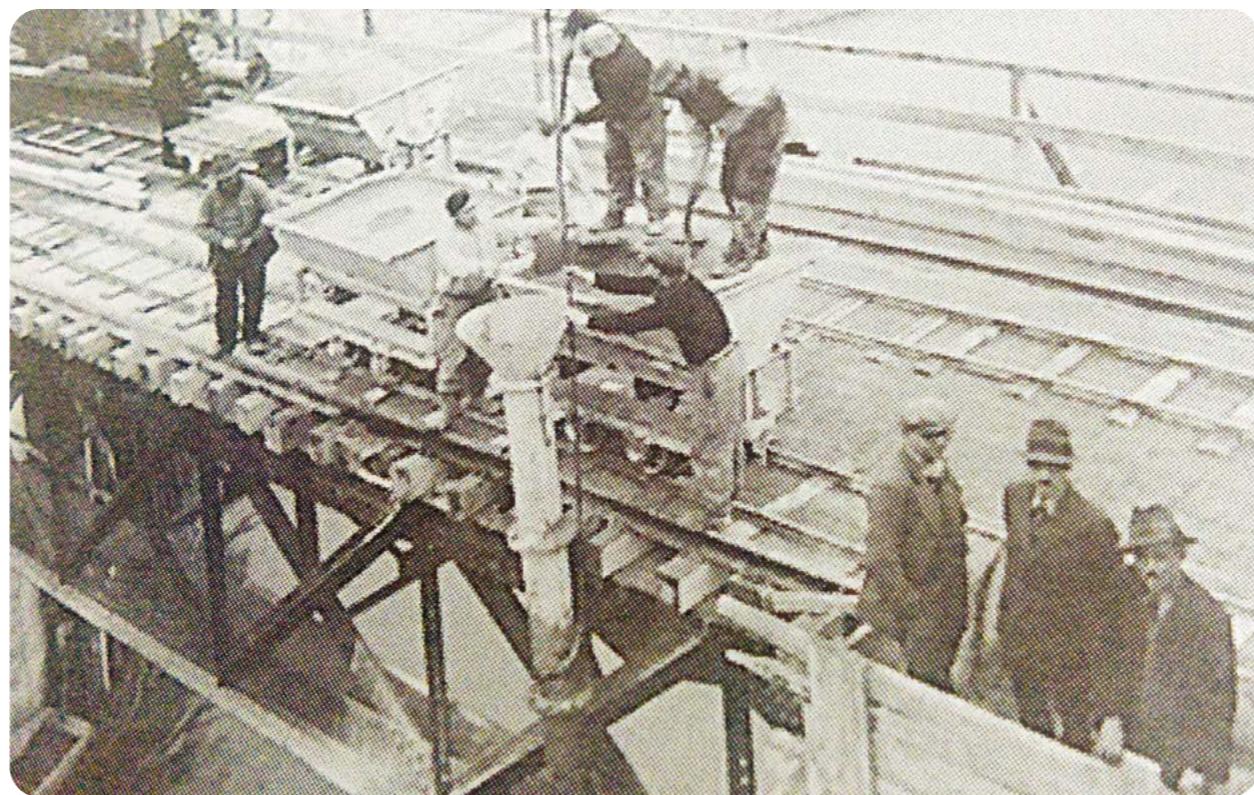
1905
rampe d'accès au canal (rampe de Jons
et de Mares)

1900
renouvellement du baïl du presbytère

1903
adduction d'eau (fin 1938)

1904
juin - publication d'un règlement sanitaire
concernant les habitations et leurs dépendances,
les mares, fosses à purin et les maladies
transmissibles

1904
octobre - installation de la ligne téléphonique,
Jons est l'un des premiers villages à en posséder une



1905 - 1940
nomination de garde-champêtre, porteur de
télégraphe, délégué à l'état civil, à la police
municipale et rurale, au service des eaux
et à la police des cimetières

1909
construction des bains-douches (fin en 1921)

1910 - 1914
concessions d'eau

1913 - 1915
assainissement des écoles

1921
1^{er} contact avec la Société Générale de Force
et de Lumière pour l'installation de l'éclairage public

1922
électrification de la commune (fin 1938) avec
l'ouverture d'une souscription publique couvrant
un emprunt de 12000 frs

1931
février - Don d'un bronze à Mr COLLIARD offert
par les habitants de la commune

1931
août - projet de distribution de l'eau potable
aux habitants du Bourdeau par la commune de Jonage

1931
septembre - taxe sur les chiens d'agrément
de 12 frs et de garde pour 6 frs

1932
proposition de goudronnage route de Pusignan,
et aux hameaux de Pommiers et de Rigolet,
le nombre de lampes sur la commune
passe de 22 à 33

1932
octobre - demande du maintien du service
d'autobus particulier de Mr Alloin

1934
arrêté préfectoral rendant obligatoire l'inspection
médicale des écoles publiques. Jons a alors 50 élèves

1935
désaffection du cimetière autour de l'église

1936
goudronnage de la montée de Bianne

1937
demande d'extension de l'eau potable dans
les hameaux de Rigolet, Confort, St Georges et Mûre

1939
entretien du chemin vicinal ordinaire numéro 2



1947

création d'une recette postale et achat de la gare OTL et le terrain pour la somme de 60000 frs

1954

projet d'un syndicat de communes pour la création d'un hospice intercommunal

1955

remise de la médaille d'honneur départementale et communale à Mlle CHARPENET plus prime de 5000 frs pour 50 années de présence et services rendus sans interruption depuis le 18/11/1904

1955

achat de la gare OTL occupée par Mr VERMESCH et achat d'une camionnette remorque pour l'enlèvement des ordures et le transport de graviers pour les chemins

1956

pas de budget pour la distribution de lait dans les écoles. Achat de casques et de sacs pour la réparation au fond des puits, contrôle des eaux potables par l'institut Pasteur

1957

projet d'installation d'un point d'eau au Bourdeau

1958

subvention annuelle de 1000 frs pour les chasseurs de vipères et prise en charge de la consommation d'eau pour les économiquement faibles

1958

septembre - la cabine téléphonique est installée à l'hôtel du carrefour avec charge du port des télégraphes et obligation d'être reliée jour et nuit. Installation envisagée d'une protection incendie avec achat de matériel et d'une motopompe pour équiper les Jonsois avant l'arrivée des pompiers de Pont de Chéry

1958

décembre - extension et renforcement du réseau électrique, interdiction de stationnement chemin de la Ferrande, distribution de seaux pompes à incendie 55

1959

tornade du 24 août 1959

1960

création d'un comité des fêtes

1962

subvention pour calamités suite aux orages du 4 septembre

1963

subvention pour calamités suite aux orages du 12 août

1965

projet de recevoir les enfants de la commune dans un ensemble scolaire à Décines au lieu de Pont de Chéry, projet du voie double sur le RN 517

1966

approbation du projet triennal d'alimentation en eau potable

1967

suppression de la taxe sur les chiens et création d'un parc de Loisir Miribel Jonage

1967

juin - souhait de rattachement au département du Rhône

1970

location du terrain lieu-dit «îles Nouvelles» à Balan pour la création d'un camping

1971

installation du chauffage central à la mairie et à l'école

1971

novembre - extension du réseau d'eau dans le quartier «Batailles», adhésion à l'association intercommunale «Aides Ménagères des personnes âgées»

1971

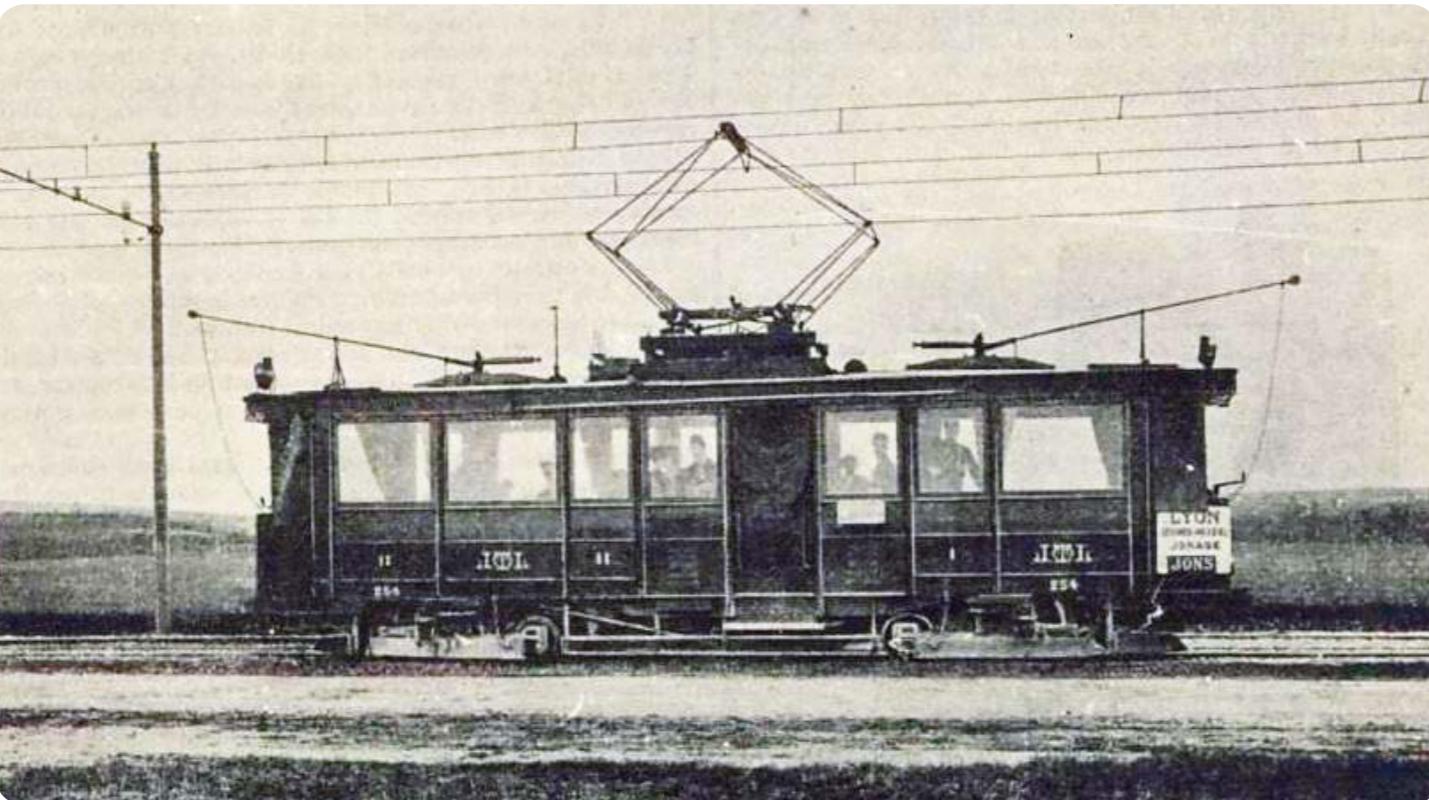
décembre - premier projet d'aménagement d'un stade municipal

1978

convention avec le SIVOM de Montluel pour la collecte des ordures ménagères, installation d'une cabine téléphonique publique, installation de feu tricolore CD 55

1979

création du SIEPEL (syndicat intercommunal d'eau potable de l'est lyonnais)

**1980**

avril - convention à la société Phoenix pour la création du Clos des muriers à Bianne

1980

septembre - acquisition du terrain pour la construction du groupe scolaire Louis Pergaud

1981

mars - construction du groupe scolaire

1982

création du Syndicat intercommunal maison de retraite «l'accueil» à Genas

1984

assainissement desserte de Bianne et hameau de Jons

1985

construction d'une station d'épuration

1986

mai - convention avec la halte-garderie de Jonage

1986

septembre - agrandissement école maternelle

1987

extension du groupe scolaire, maternelle, préau et bâtiments modulables. Projet du passage du TGV sur Jons

1988

aménagement de l'étang des chaumes en lieu de plaisir

1989

rapprochement des communes de Jons, Pusignan, Genas, Colombier Saugnieu, St Laurent de Mure et St Bonnet de Mure

1989

août - travaux sur la place du marché

1990

septembre - aménagement carrefour RD 6 / Mure

1991

fin des travaux ZAC des Muriers

1991

décembre - PAE lotissement le parc du country

1992

février - achats terrain pour carrefour est (futur 3 jons) travaux préau de l'école

1994

aménagement de la bibliothèque et réfection chemin de Bianne et Fontaine

1995

aménagement allée des tilleuls

1996

enfouissement des réseaux centre village

1997

bal emphytéotique maison de retraite Charles Trenet

1998

remise à neuf de la toiture de la mairie et aménagement des combles

1998

achat du fond de commerce (futur boulangerie)

1998

septembre - création du lotissement des jardins de Bianne et création du péri-scolaire

1999

aménagement de la place de la mairie

ASSOCIATIONS À JONS



DEVILS COUNTRY Une nouveauté à tester

Octobre 2021 a vu la naissance à Jons d'un nouveau club de country ! Un groupe d'amis crée les « Devils Country ». L'occasion pour ces passionnés de se retrouver une fois par semaine et apprendre des chorégraphies diverses et variées qu'ils pourront ensuite danser lors des après-midi ou soirées organisées par les clubs country de la région. Et toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

N'hésitez pas à passer nous voir le lundi à partir de 19 heures à la salle Chrystalide de Jons. Le meilleur accueil vous sera réservé. Il est de coutume de dire que « la country, l'essayer c'est l'adopter ».

Association « Devils Country »
route de Lyon - 69330 JONS

LES JONS D'OR

Vu la crise sanitaire, le club a fonctionné au ralenti et nous ne pouvions plus nous retrouver pour une partie de cartes. Depuis le printemps, nous avons repris nos activités du jeudi après-midi pour passer un bon moment ensemble et avons été contents de nous retrouver. Nous ne nous réunissons plus à la salle Meunier mais à la salle des associations route de Pusignan.

Venez nous rejoindre le jeudi de 14h à 17h30. Pour tout renseignement, téléphoner à Mme GODDET au 06 95 56 12 48. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons en espérant que la COVID nous le permettra.



ASSOCIATION MUSICALE JONSOISE Concert d'automne

C'est avec grand plaisir que nous avons pu nous retrouver le 28 novembre dans la petite église de Jons pour le 16^{ème} concert d'automne organisé par l'Association Musicale Jonsoise. Ce concert initialement prévu en novembre 2020 avait été annulé en raison de la pandémie.

Au programme : de la musique baroque interprétée par trois jeunes musiciens qui terminent leurs études au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon : Nathan GAILLARD et Lukas SCHNEIDER à la viole de gambe, Gabriel RIGNOL au théorbe.

Les trois virtuoses nous ont invités à partir avec eux pour un voyage initiatique à travers l'Europe comme le pratiquaient autrefois les musiciens désireux d'enrichir leur art auprès de grands maîtres : MONSIEUR DE SAINTE COLOMBE, MARIN MARAIS, COUPERIN, TELEMANN...

La présentation des instruments et de leur place dans la société de l'époque a permis au public de se replacer dans le contexte afin de mieux vibrer au son d'une musique telle qu'on pouvait l'écouter à la Chambre du roi Louis XIV.

Tout le monde est reparti enchanté par ce bel après-midi musical. A l'issue du concert, un casse-croute a été offert aux musiciens par l'Association.

L'Association Musicale Jonsoise propose aussi des cours de piano pour enfants et adultes. Notre professeure Karen Ramialison, musicologue et diplômée du Conservatoire de Lyon, enseigne de manière attrayante le solfège et la pratique instrumentale. Les cours individuels ont lieu le mercredi après-midi dans la salle polyvalente de l'école maternelle.

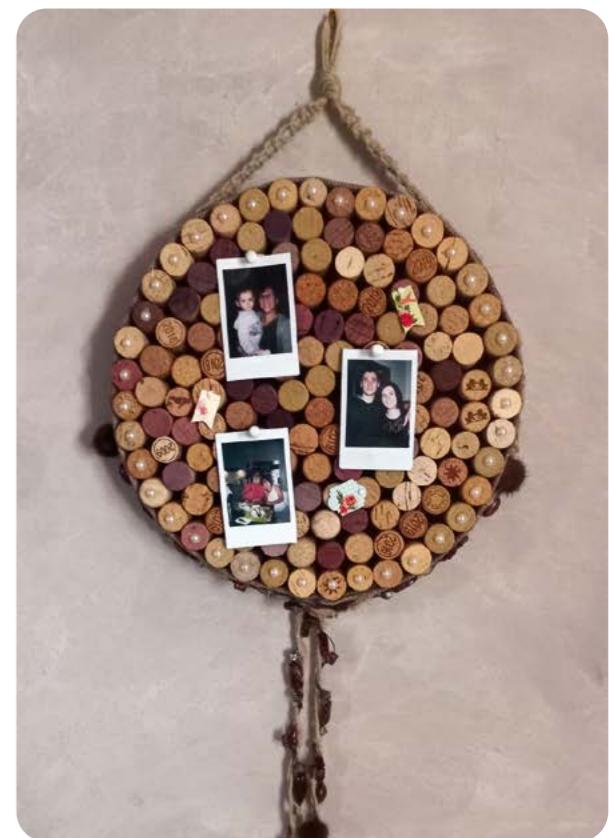
Pour tous renseignements complémentaires : 06 75 20 91 64

CRÉAJONS

Espère une ré-ouverture prochaine...

CREAJONS a vu le jour il y a 4 ans déjà. L'objectif : CREER. Créer sous toutes ses formes : créer de belles réalisations, mais pas seulement... Créer du lien, créer de l'amitié, des échanges, du partage, de bons moments...

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons une fois par semaine dans un bon état d'esprit. La convivialité est au rendez-vous. Nous réalisons des créations en fonction des envies : couture, cartonnage, crochet, bois, macramé... On se vide la tête en créant de nos doigts : challenge réussi.



TONIC FORME

Nous sommes un petit groupe de personnes qui tous les jeudis matin pratiquons une gym douce mais tonique. Notre lieu de réunion est la salle Chrystalide de 10h à 11h.

Vous pouvez venir nous rencontrer pour faire un essai gratuit ou nous joindre au 06 16 45 64 41.

ASSOCIATIONS À JONS

MOVEDANSE

Les champions sont parmi nous !

Après une année de pandémie difficile, les Championnats de France 2021 de Rock ont pu tout de même être organisés ainsi qu'un 1^{er} sélectif au Championnat de France 2022. Ces deux manifestations se sont déroulées le samedi 30 octobre 2021 à Montélimar.

Nos compétiteurs ont pu y participer et nous avons eu d'excellents résultats !

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2021

Juniors : Vices Champions de France - Raphaël LILLE-PALETTE & Maë FERNANDEZ

Juvéniles : Champions de France - Nathan PEOTTA & Lisa JEAN

Childrens : Champions de France - Evan ASCHIERIS & Tess BAYERE

Childrens : Vices Champions de France - Alexis CLERTON & Lou-Ann LALANDE

1^{ER} SÉLECTIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022

Filles-Filles, Adultes, Débutants : 4^{ème} - Camille DUPUY & Aimy ASCHIERIS

Filles-Filles, Enfants, Intermédiaires : Finalistes - Salomé BAYERE & Clara BAYERE

Minimes, rock sauté : Champions de France - Lucas PEOTTA & Shelby RUEDA

Nous félicitons tous nos compétiteurs pour ces super résultats malgré le peu d'entrainements vu le protocole sanitaire mis en place qui a restreint le nombre de cours.



CLUB DES NOUNOUS

Des animations en langue des signes

Le club des nounous jontoises se réunit tous les mardis matin dans la salle des associations - enfin, quand la situation sanitaire le permet - afin d'offrir un temps collectif aux enfants accueillis, ponctué de sorties à la ferme, au parc et activités diverses.

Malheureusement, nous n'avons pu réaliser tous les évènements prévus pour renflouer nos finances en raison des différents protocoles mis en place. Cependant nous avons pu quand même programmer deux interventions sur la langue des signes en contes et en chansons réalisées par Hilda DE CRÉAPI sur le thème de l'été et des vacances au mois de juillet et puis de l'hiver et de Noël en début décembre. Les bébés et les nounous ont été très attentifs et participatifs !

Nous avons également prévu 4 séances de médiation animale avec «Papattes média», la première s'étant déroulée avec PLUME une petite lapine. L'évolution du comportement des enfants du début à la fin est parfois surprenante. En tout cas succès garanti, nous sommes aussi impatientes que les enfants d'être à la prochaine !

Nous espérons que notre vente de légumes, prévue le 7 mai, réalisée en partenariat avec le «Sou des écoles» qui propose également une vente de fleurs, pourra bien avoir lieu afin de financer d'autres projets. Nous vous y attendons nombreux.

Contact : gangdesnounous@hotmail.fr





LES AILES DU PETIT PRINCE

Du rêve pour les enfants handicapés

Donner du rêve et de la liberté à des enfants qui en sont privés à cause d'un handicap ou d'une maladie grave : tel est l'objectif des hommes et des femmes des Ailes du Petit Prince, en permettant à ces Petits Princes de découvrir notre «Terre des Hommes» vue du ciel et d'atteindre les étoiles qui brillent aux côtés d'un nuage en forme de mouton... Dans cette aventure, des liens se créent et les «Hommes» s'apprivoisent. De nouvelles planètes deviennent accessibles aux enfants et à leurs familles.

L'association ne veut pas simplement offrir des baptêmes de l'air à de jeunes malades ou handicapés, mais surtout provoquer des rencontres, susciter des amitiés, engendrer des rêves, pour prouver qu'il n'y a pas de limites pour qui trouvent que, comme Antoine de Saint Exupéry et son Petit Prince, la vie est découverte, don, partage, respect et humanisme.

L'association jongoise, créée en 2005 avec le soutien des descendants d'Antoine DE SAINT-EXUPÉRY, a très vite voulu associer à ses aventures, les frères et sœurs, les parents. Pas si simple !

Le village «Petit Prince» est donc systématiquement installé en marge des vols pour que toutes ces familles s'apprivoisent autour d'activités surprises d'exception, tel que des baptêmes en Harley Davidson, en trike, maquillage, clowns, magicien, scrapbooking, atelier contes...

Pour l'association présidée par Jean Philippe MAYOL, 2021 est une année importante puisque c'est le 75^{ème} anniversaire de la parution en France du livre «Le Petit Prince» d'Antoine DE SAINT-EXUPÉRY. Comment fêter donc dignement l'anniversaire d'un Petit bonhomme à la tête blonde universellement connu dans le monde pour son humanisme ?

C'est en réponse à cette question que l'association a organisé dimanche 29 juin 2021 une journée exceptionnelle de vols pour 70 Petits Princes gravement malades ou en situation de handicap.

Dimanche 29 août sur l'aéroport de Lyon-Bron, 130 bénévoles de l'association et de leurs partenaires ont répondu présents, comme à Chartres le 10 octobre à cette chaîne de solidarité, comme 2 fois par an partout en France.

des journées pleines d'émotions sur les traces d'Antoine DE SAINT EXUPÉRY, pour que ces 70 familles viennent s'ajouter au 3 700 Petits Princes qui ont déjà bénéficié de cette journée de répit et de rêve depuis la création de l'association. «Beaucoup nous ont avoué avoir vu, très haut dans le ciel, un drôle de petit nuage en forme de mouton, adresser 1 clin d'œil complice à des Petits Princes rieurs...». Allez savoir !

Contact :

mayoljeanphilippe@gmail.com



COMITÉ D'ANIMATION

Deux fêtes proposées

FÊTE DE NOËL

Après une année confinée, le Comité d'animation a enfin pu organiser sa traditionnelle fête de Noël tant attendue par les enfants.

C'est donc par une matinée ensoleillée que les manèges se sont installés sur la place de la mairie. Les membres du comité, aidés par des Jonois bien sympathiques, ont, quant à eux, installé les barnums pendant que Marilyn préparait le chocolat chaud et le vin chaud qui ont été offerts aux participants dès la fin de l'après-midi. Cela aura permis à chacun de se réchauffer car le froid était au rendez-vous.

Un stand a également tenu par le sou des écoles. Crêpes, pâtisseries et autres boissons ont remporté un vif succès.

Une fête de Noël ne serait pas une vraie fête sans la venue du Père Noël. Il est arrivé vers 16h pour le plus grand bonheur des petits mais aussi des parents. Il s'est bien évidemment soumis à la séance photo avec une grande fierté avant de reprendre le chemin du pôle nord.



BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le repas organisé par le Comité d'animation à l'occasion du Beaujolais nouveau a pu avoir lieu cette année. Avec beaucoup de précautions (contrôle du passe sanitaire), les convives se sont réunis salle Chrysalide pour fêter dignement et surtout dans la joie et la bonne humeur, l'arrivée tant attendue de ce petit vin local.

Quel parfum avait-il cette année ? je ne saurais le dire mais les 60 convives l'ont fortement apprécié ainsi que le repas préparé par Lulu.

Au menu, saucisson à cuire, charcuterie, fromage et clémentines et surtout vin à volonté. A refaire.

Le Comité d'animation remercie tous les participants !



L'ODE À LA COQUILLE

COMME ON PEUT S'EN DOUTER, LES COQUILLES TYPOGRAPHIQUES NE DATENT PAS D'HIER...
DÉJÀ, EN 1883, UN CÉLÈBRE TYPO, AUTEUR D'UN DICTIONNAIRE DE L'ARGOT DES TYPOGRAPHES, EUGÈNE BOUTMY,
FAISAIT PARAITRE UNE «ODE À LA COQUILLE» D'UN AUTEUR ANONYME. LE VOICI !

Je vais chanter tous tes hauts faits,
Je vais dire tous tes forfaits,
Toi qu'à bon droit je qualifie,
Fléau de la typographie.
Pour flétrir tes nombreux méfaits
Ou, pour mieux dire, tes forfaits,
Il faudrait un trop gros volume
Et qu'un Despréaux tint la plume.
S'agit-il d'un homme de bien,
Tu m'en fais un homme de rien;
Fait-il quelque action insigne,
Ta malice la rend indigne,
Et, par toi, sa capacité
Se transforme en rapacité.
Ce qui, soit dit entre parenthèses,
Dénature un peu trop la thèse...
Un cirque a de nombreux gradins
Et tu le peuples de gredins;
Parle-t-on d'un pouvoir unique,
Tu m'en fais un pouvoir inique

Dont toutes les prescriptions
Deviennent proscriptions.
Que sur un vaisseau quelque prince
Visite nos ports en Provence,
D'un brave et fameux amiral,
Tu fais un fameux animal,
Et son émotion visible
Devient émotion visible;
Un savant maître fait des cours,
Tu lui fais opérer des tours;
Il parle du divin Homère,
O sacrilège ! on lit commère.
Certain oncle hésitait à faire
Un sien neveu son légataire,
Mais il a enfin décidé ...
Décidé devient décédé ...
A ce prompt trésor, pour sa gloire,
Ce neveu hésite de croire,
Et même il est fier d'hésiter;
Mais tu fais le fier d'hériter;

A ce quiproquo qui l'outrage,
C'est vainement que son visage
S'emprunte d'une vive douleur;
Je dis par toi: vive couleur;
Puis son émotion visible
Devient émotion visible:
Puis, s'il allait s'évanouir,
Tu le feras s'épanouir.
Léonidas aux Thermopyles
Montre-t-il un beau dévouement,
Horreur ! Voilà que tu jubiles
En lui donnant le dévoiement.
Te voilà coquine effrontée,
Ton allure dévergondée
Ne respecte ni raison ni sens.
Mais de m'arrêter il est temps:
Pour compléter la litanie
Car ce serait chose infinie,
Chaque lecteur ajoutera
D'innombrables et coetera.